

EPIKTET

Société par actions simplifiée au capital de 98.092.091 euros

Siège social : 38, rue Blomet, 75015 Paris

901 872 366 R.C.S. Paris

(la « **Société** »)

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 15 DECEMBRE 2025**

Le 15 décembre 2025, à 18 heures 30,

les associés de la Société se sont réunis au siège social de la Société en assemblée générale mixte (l'« **Assemblée** ») sur convocation effectuée par le président de la Société.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Hervé Lecat, en sa qualité de président de la société SENEK, elle-même présidente de la Société (le « **Président** »).

Madame Lorraine Artur est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence est signée par les associés présents ou représentés de la Société.

Le Président constate que les associés présents ou représentés détiennent au moins 50,01% des droits de vote de la Société, que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie de la convocation adressée aux Associés ;
- une copie de la convocation aux co-commissaires aux comptes de la Société ;
- la feuille de présence et les pouvoirs de représentation ;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe aux comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2025 ;
- le rapport de gestion du président de la Société ;
- le rapport des commissaires aux comptes de la Société sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 juillet 2025 ;
- le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées ;
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale ;
- le projet de statuts modifiés de la Société ; et
- un exemplaire des statuts de la Société.

W

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- (i) Décisions relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire
 - rapport du Président de la Société et rapport des commissaires aux comptes de la Société sur les comptes annuels ; présentation et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2025 ;
 - affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2025 ;
 - approbation des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts ;
 - conventions dites "réglementées" visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
 - quitus au président de la Société ;
- (ii) Décisions relevant de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire
 - modification des statuts de la Société ; et
 - pouvoirs pour les formalités légales.

Le Cabinet DBLA, représenté par M. François Loridan, commissaire aux comptes titulaire de la Société régulièrement convoqué, est absent et excusé. Le Cabinet Forvis Mazars, commissaire aux comptes titulaire de la Société est présent et représenté par M. Arnaud Le Néén.

Puis, le Président déclare la discussion générale ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

DECISIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

(Rapport du président de la Société et rapport des commissaires aux comptes de la Société sur les comptes annuels ; présentation et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2025)

L'Assemblée, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président de la Société et du rapport des commissaires aux comptes de la Société sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2025, approuve lesdits rapports, ainsi que l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe aux comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, et desquelles il résulte, pour ledit exercice un bénéfice net comptable de 1.876.155,61 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des droits de vote des associés présents ou représentés.



DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2025)

L'Assemblée décide, sur proposition du Président, d'affecter le résultat de la Société pour l'exercice écoulé, soit un bénéfice net comptable de 1.876.155,61 euros, de la façon suivante :

- 196.097,92 euros affecté au compte de réserve légale, comprenant 5% du bénéfice de l'exercice 2024/25, soit 93.807,78 euros, ainsi que 5% du bénéfice de l'exercice 2023/24 qui aurait dû être affecté à la réserve légale, soit 102.290,14 euros ; et
- le solde, soit 1.680.057,69 euros, au compte d'Autres réserves.

L'Assemblée prend acte, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que la Société n'a distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des droits de vote des associés présents ou représentés.

TROISIÈME RÉSOLUTION

(Approbation des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts)

L'Assemblée prend acte, en application des dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, que la Société n'a pas encouru de charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés visées à l'article 39-4 dudit code au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des droits de vote des associés présents ou représentés.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

(Conventions dites "réglementées" visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce)

L'Assemblée, connaissance prise du rapport spécial des commissaires aux comptes de la Société sur les conventions dites "réglementées" visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des droits de vote des associés présents ou représentés.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

(Quitus au président de la Société)

L'Assemblée approuve les actes de gestion accomplis par le président de la Société, au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2025 et donne, en conséquence, quitus entier et sans réserve au président de la Société de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des droits de vote des associés présents ou représentés.



DECISIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SIXIEME RESOLUTION

(Modification des statuts de la Société)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du projet de statuts modifiés de la Société, décide de modifier l'objet social de la Société et par conséquent l'article 4 des statuts de la Société ainsi qu'il suit :

L'article 4 est modifié en le renommant et en ajoutant un paragraphe 4.2 et 4.3 comme suit :

**ARTICLE 4 OBJET SOCIAL – SOCIETE A MISSION ET RAISON D'ETRE –
OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX**

4.1 Objet social

La Société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- l'achat, la souscription, la détention, la gestion, la cession et l'apport d'actions ou autres valeurs mobilières de toutes sociétés ;
- la fourniture de tous services et conseils dans les domaines des ressources humaines, de l'informatique, de la gestion, de la communication, de la finance, du droit, du marketing et des achats à ses filiales et aux entreprises dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ;
- l'exercice d'une activité de société financière de groupe et, à ce titre, la fourniture de tout type d'assistance financière aux sociétés du groupe de sociétés auquel elle appartient ; et
- d'une manière générale, toutes opérations et transactions, financières, commerciales, industrielles ou non commerciales, portant sur des biens immobiliers, mobiliers ou autres – se rapportant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et qui sont susceptibles de contribuer directement ou indirectement à la réalisation de l'objet de la Société et d'aider à l'expansion, au développement et au patrimoine de la Société.

4.2 Société a mission et raison d'être

La Société a pour raison d'être :

« Nous accompagnons les familles à chaque étape de la vie : aider les enfants à grandir, les jeunes à apprendre, les personnes âgées et celles en situation de handicap à bien vivre. Nous cultivons, avec nos équipes, la fierté de métiers porteurs de sens et de lien, qui apportent sérénité et confiance aux familles, parce que chacun mérite d'être respecté, soutenu et valorisé. »

W

4.3 Objectifs sociaux et environnementaux

Dans le prolongement de sa raison d'être ci-avant définie, la société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité, conformément à l'article L. 210-10 2° du Code de commerce, les objectifs sociaux et environnementaux suivants :

1. Assurer la qualité de notre recrutement, de notre accompagnement, de nos outils technologiques et de notre service comme garantie de confiance à l'égard des familles et des intervenants à domicile.
2. Promouvoir la valeur de chacun de nos métiers, développer les compétences de nos collaborateurs et intervenants et soutenir leur épanouissement professionnel.
3. Encourager des pratiques innovantes, en interne et dans nos secteurs d'activité, au service des familles et de l'environnement.
4. Toujours mieux servir la société en rendant nos services accessibles à un plus grand nombre et en développant des partenariats porteurs de sens.

Aux fins de vérifier le respect de ces objectifs qui conditionne le statut de société à mission, elle se dotera d'un Comité de Mission dont les prérogatives sont précisées à l'article 14.4.1 ci-après.

L'article 14.4 est inséré :

14.4 Gouvernance de la mission

Conformément à l'article L.210-10, 3° du Code de commerce, afin de suivre l'exécution de la mission mentionnée à l'article 4 des statuts de la Société, il est créé un Comité de Mission. Il est distinct des autres organes sociaux de la Société.

14.4.1 Comité de Mission

Mission du Comité de Mission

Il est chargé exclusivement du suivi de l'exécution de la mission mentionnée à l'article 4 des statuts de la Société. Il présente une fois par an un rapport joint au rapport de gestion à l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de la Société. Il procède à toutes les vérifications qu'il juge opportunes et se fait communiquer tout document nécessaire au suivi de l'exécution de la mission mentionnée à l'article 4 des statuts de la Société.

Le Comité de Mission se réunit aussi souvent qu'il l'estime nécessaire.

Composition du Comité de Mission

Le Comité de Mission est composé d'un minimum de cinq (5) membres, personnes physiques, dont au moins un salarié de la Société, désignés par le président de la Société.

La durée des fonctions des membres du Comité de Mission est de deux (2) ans à compter de leur nomination. Les fonctions d'un membre du Comité de Mission prennent fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société statuant sur les comptes de l'exercice



écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit membre. A leur échéance, les mandats des membres du Comité de Mission sont renouvelables. Les fonctions de membre du Comité de Mission prennent également fin par le décès, la démission ou la révocation par décision du Comité de Mission ou du président de la Société.

Rémunération des membres du Comité de Mission

Sauf décision contraire du Comité Stratégique avec accord du Président, les membres dudit comité ne seront pas rémunérés au titre de leurs fonctions mais auront droit au remboursement des frais raisonnables exposés par eux dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, sur présentation de justificatifs appropriés.

14.4.2 Organisme Tiers Indépendant

L'exécution des objectifs sociaux et environnementaux définis à l'article 4 des présents statuts fait l'objet d'une vérification par un Organisme Tiers Indépendant. Cette vérification donne lieu à un avis, joint au rapport annuel du Comité de Mission, conformément à l'article R. 210-21 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des droits de vote des associés présents ou représentés.

SEPTIEME RÉSOLUTION

(Pouvoirs pour les formalités légales)

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes résolutions, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des droits de vote des associés présents ou représentés.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de la Société.



SENEK

Représentée par Monsieur Hervé Lecat

Président de SENEK

SAS EPIKTET

38 rue Blomet
75015 PARIS
Tél. 0156586164
Fax.
APE : 6630Z-
Siret : 90187236600017

Signé par :

Hervé Leat

0BB5FE99C9244DD...

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Compte de Résultat	6
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Faits caractéristiques</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	11
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	21
<i>Autres informations</i>	24
2. Détail des comptes	27
Bilan détaillé	28
Compte de résultat détaillé	33
3. Liasse fiscale	37

ETATS FINANCIERS

2025

Période du 01/08/2024 au 31/07/2025

Etats de synthèse des comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2025	Net 31/07/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	7 023 400		7 023 400	7 021 000
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	552 616	9 215	543 401	1 736
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	75 953	38 386	37 567	10 778
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	156 835 890	1 099 067	155 736 823	155 700 323
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	422 691		422 691	399 157
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	164 910 550	1 146 668	163 763 882	163 132 995
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 026 034		2 026 034	688 732
Autres créances	7 863 688	1 307 077	6 556 611	3 926 426
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	10 000 000		10 000 000	
Disponibilités	13 117 475		13 117 475	602 415
Charges constatées d'avance (3)	89 190		89 190	133 448
TOTAL ACTIF CIRCULANT	33 096 386	1 307 077	31 789 309	5 351 021
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	198 006 936	2 453 745	195 553 192	168 484 016
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/07/2025	31/07/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	98 092 091	97 130 883
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 205 265	2 792 903
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	124 633	124 633
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	602 638	976 208
Autres réserves	4 413 822	2 368 019
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 876 156	2 045 803
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 914 646	1 288 563
TOTAL CAPITAUX PROPRES	109 229 250	106 727 012
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	377 735	183 888
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	377 735	183 888
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	53 560 958	56 896 674
Emprunts et dettes financières diverses (3)	29 995 864	1 484 939
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 613 371	1 274 138
Dettes fiscales et sociales	775 556	1 917 365
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	459	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	85 946 207	61 573 116
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	195 553 192	168 484 016
(1) Dont à plus d'un an (a)	46 583 335	53 500 001
(1) Dont à moins d'un an (a)	39 362 872	8 073 115
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/07/2025	31/07/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 911 925		1 911 925	1 747 496
Chiffre d'affaires net	1 911 925		1 911 925	1 747 496
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			314 151	15 408
Autres produits			7 180 309	6 434 649
Total produits d'exploitation (I)			9 406 385	8 197 554
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			911 708	1 812 835
Impôts, taxes et versements assimilés			35 490	74 190
Salaires et traitements			926 793	857 359
Charges sociales			688 794	399 914
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 423	12 549
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			432 322	183 888
Autres charges			2 172	1 202
Total charges d'exploitation (II)			3 012 702	3 341 938
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			6 393 683	4 855 616
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			1 320 588	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			709 949	744 787
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			2 030 538	744 787
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			2 406 144	
Intérêts et charges assimilées (4)			3 566 563	2 326 115
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			5 972 707	2 326 115
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-3 942 169	-1 581 328
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 451 513	3 274 288

Compte de résultat (suite)

	31/07/2025	31/07/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	41 749	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	41 749	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	22	-49
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	626 083	528 618
Total charges exceptionnelles (VIII)	626 105	528 569
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-584 356	-528 569
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-8 998	699 916
Total des produits (I+III+V+VII)	11 478 672	8 942 341
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 602 516	6 896 538
BENEFICE OU PERTE	1 876 156	2 045 803
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	525 304	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	833 869	

Compte de Résultat

	Exercice N 31/07/2025	Exercice N-1 31/07/2024
Produits d'exploitation (hors taxes) :		
Production vendue [biens et services]	1 911 924,66	1 747 496,00
Autres produits	7 494 460,34	6 450 057,70
Total I	9 406 385,00	8 197 553,70
Charges d'exploitation (hors taxes) :		
Autres charges externes	911 707,60	1 812 835,14
Impôts, taxes et versements assimilés	35 490,46	74 190,31
Rémunérations du personnel	926 792,96	857 359,29
Charges sociales	688 793,75	399 913,62
Dotations aux amortissements	15 423,23	12 549,23
Dotations aux provisions	432 322,00	183 888,00
Autres charges	2 172,37	1 202,42
Total II	3 012 702,37	3 341 938,01
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	6 393 682,63	4 855 615,69
Produits financiers (1) (III)	2 030 537,57	744 787,47
Charges financières (IV)	5 972 707,00	2 326 115,10
Produits exceptionnels (1) (V)	41 749,00	
Charges exceptionnelles (VI)	626 104,59	528 569,33
Impôts sur les bénéfices (VII)	-8 998,00	699 916,00
BENEFICE ou PERTE (I - II + III - IV + V - VI - VII) (2)	1 876 155,61	2 045 802,73
(2) Compte tenu d'un résultat exceptionnel de	-584 355,59	-528 569,33



Immeuble Asturia Bat C
4, rue Edith Piaf
44800 Saint-Herblain



4 Square Dutilleul
59000 Lille

EPIKTET

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2025

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à
directoire et conseil de surveillance
Siège social : 45 rue Kléber - 92300 LEVALLOIS-PERRET
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

REVIGESTION
Société par actions simplifiée
Siège social : 4 Square Dutilleul – 59000 LILLE
Capital de 120 000 euros - RCS Arras 458 501 814

EPIKTET

Société par actions simplifiée

RCS : PARIS 901 872 366

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2025

A l'assemblée générale de la société EPIKTET,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EPIKTET relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} août 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La note de l'annexe « *Notes sur le bilan – Immobilisations financières* » expose les méthodes relatives à l'évaluation des titres de participations. Notre appréciation s'est fondée sur l'analyse du caractère approprié des méthodes retenues, du caractère raisonnable des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations ainsi que sur l'information donnée en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

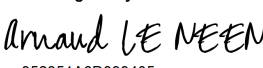
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars SA
Saint-Herblain, 12/12/2025

REVIGESTION
Lille, 12/12/2025

DocuSigned by:

952351A6D899405...
ARNAUD LE NEEN
Associé

Signé par :

6B1EF4FC60F7493...
FRANCOIS LORIDAN
Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2025	Net 31/07/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	7 023 400		7 023 400	7 021 000
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	552 616	9 215	543 401	1 736
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	75 953	38 386	37 567	10 778
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	156 835 890	1 099 067	155 736 823	155 700 323
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	422 691		422 691	399 157
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	164 910 550	1 146 668	163 763 882	163 132 995
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 026 034		2 026 034	688 732
Autres créances	7 863 688	1 307 077	6 556 611	3 926 426
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	10 000 000		10 000 000	
Disponibilités	13 117 475		13 117 475	602 415
Charges constatées d'avance (3)	89 190		89 190	133 448
TOTAL ACTIF CIRCULANT	33 096 386	1 307 077	31 789 309	5 351 021
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	198 006 936	2 453 745	195 553 192	168 484 016
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/07/2025	31/07/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	98 092 091	97 130 883
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 205 265	2 792 903
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	124 633	124 633
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	602 638	976 208
Autres réserves	4 413 822	2 368 019
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 876 156	2 045 803
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 914 646	1 288 563
TOTAL CAPITAUX PROPRES	109 229 250	106 727 012
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	377 735	183 888
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	377 735	183 888
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	53 560 958	56 896 674
Emprunts et dettes financières diverses (3)	29 995 864	1 484 939
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 613 371	1 274 138
Dettes fiscales et sociales	775 556	1 917 365
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	459	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	85 946 207	61 573 116
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	195 553 192	168 484 016
(1) Dont à plus d'un an (a)	46 583 335	53 500 001
(1) Dont à moins d'un an (a)	39 362 872	8 073 115
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/07/2025	31/07/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 911 925		1 911 925	1 747 496
Chiffre d'affaires net	1 911 925		1 911 925	1 747 496
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			314 151	15 408
Autres produits			7 180 309	6 434 649
Total produits d'exploitation (I)			9 406 385	8 197 554
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			911 708	1 812 835
Impôts, taxes et versements assimilés			35 490	74 190
Salaires et traitements			926 793	857 359
Charges sociales			688 794	399 914
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 423	12 549
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			432 322	183 888
Autres charges			2 172	1 202
Total charges d'exploitation (II)			3 012 702	3 341 938
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			6 393 683	4 855 616
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			1 320 588	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			709 949	744 787
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			2 030 538	744 787
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			2 406 144	
Intérêts et charges assimilées (4)			3 566 563	2 326 115
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			5 972 707	2 326 115
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-3 942 169	-1 581 328
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 451 513	3 274 288

Compte de résultat (suite)

	31/07/2025	31/07/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	41 749	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	41 749	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	22	-49
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	626 083	528 618
Total charges exceptionnelles (VIII)	626 105	528 569
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-584 356	-528 569
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-8 998	699 916
Total des produits (I+III+V+VII)	11 478 672	8 942 341
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 602 516	6 896 538
BENEFICE OU PERTE	1 876 156	2 045 803
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	525 304	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	833 869	

ETATS FINANCIERS

2025

Période du 01/08/2024 au 31/07/2025

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EPIKTET

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2025, dont le total est de 195 553 192 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 876 156 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2024 au 31/07/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/12/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 et le règlement ANC 2018-07 du 10 décembre 2018 relatif à la réécriture du PCG. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société EPIKETET, établit des comptes consolidé de l'ensemble de ses sociétés filiales et les tient à disposition au siège de la société au 38 Rue Blomet 75015 PARIS. Les sociétés consolidées au 31/07/2025 sont :

- SFEF (siren 380 366 112)
- KINOUGARDE (siren 523 371 052)
- COMPLETUDE (siren 438 937 245)
- KIETUS (siren 977 555 622)
- AMELIS DOMICILE SERVICES (siren 481 209 500)
- AMELIS DEVELOPPEMENT ET FRANCHISE (siren 494 803 992)
- SIPAD (siren 809 567 738)
- DOMICIL + (siren 494 942 535)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 030 215	545 801		7 576 016
Immobilisations incorporelles	7 030 215	545 801		7 576 016
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 674	11 870		20 544
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 803	28 606		55 409
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	35 477	40 476		75 953
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	155 700 323	1 135 567		156 835 890
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	399 157	23 534		422 691
Immobilisations financières	156 099 480	1 159 101		157 258 581
ACTIF IMMOBILISE	163 165 172	1 745 378		164 910 550

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	545 801	40 476	1 159 101	1 745 378
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	545 801	40 476	1 159 101	1 745 378
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

La société détient plusieurs marques dont la valeur a fait l'objet d'une évaluation à dire d'expert à la création de la filiale sur la base de comparables et des dépenses engagées. Ces marques sont comptabilisées en immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, augmenté le cas échéant des frais d'acquisitions.

Lorsque la valeur d'utilité est considérée comme durablement inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation du montant de la différence est constituée. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte de l'un ou plusieurs des éléments suivants : quote-part de capitaux propres, comparables, plus-value potentielle sur éléments du patrimoine, perspectives de rentabilité de chacune des sociétés concernées en cohérence avec les plans de développement du groupe.

Les frais d'acquisition des immobilisations financières ne font pas l'objet d'un étalement par le biais d'un amortissement constaté en minoration de l'actif.

Néanmoins, ces frais pouvant faire l'objet d'un amortissement sur le plan fiscal sur une durée de 5 ans à compter de la date d'acquisition des titres, des amortissements dérogatoires ont été inscrits en "Charges exceptionnelles" et au passif du bilan en "Provisions réglementées".

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS AMELIS DEVELOPPEMENT FRANCHISE 92100 BOULOG	324 000	1 052 837	100,00	50 048
SASU AMELIS DOMICILE SERVICES 75017 PARIS 17	14 334 613	-3 237 034	100,00	-1 850 136
SAS SFEF 75015 PARIS	50 000	337 264	100,00	332 264
SAS KIETUS 75015 PARIS 15	10 000	-240 289	100,00	-43 965
SAS KINOUGARDE 75015 PARIS	50 000	13 365 637	100,00	5 093 825
SASU SIPAD 45100 ORLEANS	9 575	-1 670 447	100,00	-2 089 298
SAS COMPLETUDE 75015 PARIS	164 000	7 889 213	100,00	1 136 459
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	153 705 477	153 705 477	4 969 460		795 284
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 479	1 736		9 215
Immobilisations incorporelles	7 479	1 736		9 215
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 445	2 444		5 889
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 254	11 243		32 496
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	24 699	13 687		38 386
ACTIF IMMOBILISE	32 177	15 423		47 601

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 401 602 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	422 691		422 691
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 026 034	2 026 034	
Autres	7 863 688	7 863 688	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	89 190	89 190	
Total	10 401 602	9 978 911	422 691
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	73 449
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	102 296
Total	175 745

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 98 092 091,00 euros décomposé en 98 092 091 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	97 130 883	1,00
Titres émis pendant l'exercice	961 208	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	98 092 091	1,00

Un plan d'actions gratuites est en place à l'intention des salariés de la société. Ce plan autorise l'attribution d'actions gratuites ordinaires pouvant aller jusqu'à 1300 000 actions, ainsi que l'attribution d'actions de préférence (jusqu'à 520 000 actions). Les conditions applicables sont précisées dans les procès-verbaux s'y référant.

Par décision du 14 septembre 2023, une augmentation de capital a été actée pour 1 904 755 €.

Par décision du 14 septembre 2023, 859.500 AO gratuites et 27.387 ADP R gratuites ont été attribuées et seront définitivement acquises le 14 septembre 2024.

Par décision du 19 octobre 2023, une augmentation de capital a été actée pour 1 238 095 €.

En date du 07 février 2024, 60.000 AO gratuites et 62.400 ADP R gratuites ont été définitivement attribuées.

Par décision du 12 juin 2024, 75.000 AO gratuites et 14.321 ADP R gratuites ont été attribuées et seront définitivement acquises le 12 juin 2025.

En date du du 14 septembre 2024, 859.500 AO gratuites et 27.387 ADP R gratuites ont été définitivement attribuées.

Par décision du 12 décembre 2024, 500.000 AO gratuites et 102.638 ADP R gratuites ont été attribuées et seront définitivement acquises le 12 décembre 2024.

En date du 12 juin 2025, 60.000 AO gratuites et 14.321 ADP R gratuites ont été définitivement attribuées.

Compte tenu de ces opérations, une provision pour charges a été constatée à hauteur de 377 735 euros au 31/07/2025.

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 19/12/2024.

Montant	
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	2 045 803
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 045 803
Affectations aux réserves	2 045 803
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	2 045 803

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/08/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/07/2025
Capital	97 130 883		961 208		98 092 091
Primes d'émission	2 792 903			587 638	2 205 265
Réserve légale	124 633				124 633
Réserves générales	2 368 019	2 045 803	2 045 803		4 413 822
Réserves réglementées	976 208			373 570	602 638
Résultat de l'exercice	2 045 803	-2 045 803	1 876 156	2 045 803	1 876 156
Provisions réglementées	1 288 563		626 083		1 914 646
Total Capitaux Propres	106 727 012		5 509 249	3 007 011	109 229 250

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 288 563	626 083		1 914 646
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	1 288 563	626 083		1 914 646
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		626 083		

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	183 888	432 322	238 475		377 735
Total	183 888	432 322	238 475		377 735
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		432 322	238 475		
Financières		1 307 077			
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 85 946 207 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	53 560 958	6 977 623	43 770 835	2 812 500
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 613 371	1 613 371		
Dettes fiscales et sociales	775 556	775 556		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	29 996 322	29 996 322		
Produits constatés d'avance				
Total	85 946 207	39 362 872	43 770 835	2 812 500
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 333 333			
(**) Dont envers les associés	7 609			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	53 000 000	146 691 548	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	53 000 000	146 691 548	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	264 809
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	60 957
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	7 609
CONGES A PAYER	97 490
PROV PRIMES	8 080
CHARGES SOC/CONGES A PAYER	41 762
AUTRES CHARGES SOC A PAYER	3 394
TAXE D APPRENTISSAGE CAP	492
ETAT - CAP - CET	8 401
Total	492 994

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
PETIT EQUIPEMENT	65		
LOCATIONS ET CHARGES LOCATIVES	6 791		
ASSURANCES	75 951		
HONORAIRES	2 330		
COMMISSIONS		3 781	
MEDECINE DU TRAVAIL	272		
Total	85 409	3 781	

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/07/2025	31/07/2024
PRESTATION ENCADREMENT	1 822 418	1 746 800
CONVENTION MISE A DISPOSITION LOCAL	89 506	696
TOTAL	1 911 925	1 747 496

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 49 969 euros
Honoraire des autres services : 2 120 euros

Résultat financier

	31/07/2025	31/07/2024
Produits financiers de participation	1 320 588	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	709 949	744 787
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	2 030 538	744 787
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 406 144	
Intérêts et charges assimilées	3 566 563	2 326 115
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	5 972 707	2 326 115
Résultat financier	-3 942 169	-1 581 328

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791400 - TRANSFERT AFFECTANT EBE	75 676	
	75 676	
Total	75 676	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	22	
Amortissements dérogatoires	626 083	
Autres produits		41 749
TOTAL	626 105	41 749

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	2 451 513	-8 998	2 460 511
+ Résultat exceptionnel	-584 356		-584 356
- Participations des salariés			
Résultat comptable	1 867 158	-8 998	1 876 156
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

Notes sur le compte de résultat

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/2022, la société SAS EPIKTET est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS EPIKTET. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Produits de l'exercice : 2 669 004 euros

- Charges de l'exercice : 65 138 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	7	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SENEK

Forme : SAS
SIREN : 539694844

Au capital de : 43 000 euros

Adresse du siège social :
38 RUE BLOMET
75015 PARIS

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : RUE BLOMET 75015 PARIS.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
NANTISSEMENT DE COMPTE TITRES	8 100 000
NANTISSEMENT DE COMPTE TITRES	4 000
Autres engagements donnés	8 104 000
Total	8 104 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
GARANTIE DE PASSIF EN FAVEUR D AMELIS DOMICILE SERVICE SUR LAQUISITION EQUANIDOMI	180 000
GARANTIE DU FONDS NATIONALEMPRUNT BPI	2 500 000
GARANTIE DE LETAT EMPRINT PPR	5 500 000
Autres engagements reçus	8 180 000
Total	8 180 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 61 179 euros
Les engagements de retraite de l'entreprise correspondent à l'évaluation actuarielle des indemnités de fin de carrière.

Le montant des engagements de retraite ont été valorisés au 31/07/2024 selon les hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.40 %
- Revalorisation des salaires :
- Cadre : 1 %
- Charges patronales :
- Cadre : 40.36 %
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Age de départ à la retraite: 60-64 ans réforme 2023

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.